

LETTRE AUX SURVEILLANTS

Chers Collègues,

Voilà déjà six mois que nous travaillons ensemble. C'est à la fois trop peu pour faire le bilan car ceux qui sont aguerris aux ouvertures d'établissements, savent qu'il faudra encore de longs mois pour que nous trouvions un véritable rythme « de croisière ». Mais c'est également un temps suffisamment long pour faire des constats.

Nous ne pouvons que nous satisfaire du travail de coopération qui est réalisé dans ce que nous appelons les « binômes ». Cette « entité » qui, à certains moments, a pu nous apparaître comme abstraite et difficilement articulable, est aujourd'hui une réalité. Son inscription au sein des unités en fait un pilier de cet établissement. Humanité, respect réciproque de l'identité professionnelle et intelligence des échanges sont les premières qualifications qui nous viennent à l'esprit, tant, ce qui aurait pu être un simple mariage de raison, s'est révélé être un terrain fertile d'idées et de pratiques. Pourtant, la place des binômes dans ce projet qu'est l'EPM, est largement sous évalué et sous estimé. Et chacun de nous, dans nos administrations respectives, avons de nombreuses raisons d'être insatisfaits, voire mécontents.

Depuis février 2007, lors de nos premiers contacts à l'ENAP, vous avez pu constater la détermination des éducateurs dans ce projet « EPM ». D'ailleurs, c'est aussi à cette occasion que nous avons, solidairement, mené une action pour interpeller nos administrations sur des réalités que nous découvrions alors. Depuis, chacun à notre niveau, avons continué cette action initiale, l'alimentant de ce qui nous manquait : l'expérience du terrain. Et aujourd'hui, nous pouvons mesurer l'écart entre la théorie et la pratique, entre les promesses et la réalité, entre les discours et les actions.

Cette envie de participer et d'apporter toutes nos compétences professionnelles et individuelles à ce projet est intacte. Nous nous sommes engagés et nous ne ferons pas machine arrière. Nos administrations et nos hiérarchies respectives se sont également engagées et nous ont demandés des trésors d'adaptation. Elles nous ont demandés toujours plus et toujours mieux. Et nous l'avons fait. Silencieusement, nous avons obéis et solidairement, nous avons donné le meilleur de nous-mêmes. Silencieusement, nous avons exécutés les ordres et les contre-ordres et solidairement, nous avons accusé les coups.

Mais nous pensons que ce temps est révolu. Nous pensons qu'il est temps que le projet « EPM » se fasse avec nous et non pas contre-nous. Nous pensons qu'il est temps que nos administrations et nos hiérarchies respectives nous écoutent. Nous ne pouvons pas continuer d'assumer les contraintes sans la reconnaissance de notre engagement, nous ne pouvons continuer d'assumer les risques sans la reconnaissance que nous avons notre mot à dire. D'autant plus que nous sommes des professionnels expérimentés, que nous connaissons le cœur de nos métiers respectifs et que nous savons faire la différence entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

Vous avez pu constater que les éducateurs se sont mobilisés à plusieurs reprises que ce soit à Lavour ou dans les autres établissements. Les derniers mouvements en date ont eu lieu entre les 5 et 8 Novembre 2007. Les revendications sont identiques depuis le mois de février même si elles se sont étoffées au fur et à mesure de nos observations et de nos expériences.

La première concerne le régime indemnitaire. Comme vous le savez, notre Administration nous astreint à une prise en charge de type « hébergement » sans nous en reconnaître la contrepartie « financière ». Pour ceux qui ont connu les quartiers « Mineurs », vous pouvez aisément faire la différence avec la prise en charge que nous pratiquons à l'EPM. Et sachez que pour cette si grande différence de travail nous ne percevons rien de plus !!! Certains éducateurs, pour l'exécution d'un même travail et pour les mêmes contraintes d'avant leur mutation, touchent près de 3000 euros en moins à l'année !!!

La deuxième concerne les locaux. Comment un établissement pensé, monté de toute pièce n'est-il pas en mesure de répondre aux exigences professionnelles d'une (grande) partie de ses agents ? Les décideurs n'étaient certainement pas dans l'ignorance qu'à terme plus de 40 agents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse allaient être affectés à temps plein dans les EPM. Comment se fait-il alors que nous ne disposions que d'un bureau de 15 m² ? Comment ont-ils pu imaginer que 4 ordinateurs étaient suffisants ? Quels moyens nous ont-ils donnés pour assurer l'obligation de confidentialité quand nous n'avons d'autre choix que de téléphoner dans un couloir ? Et de quel sérieux pouvons-nous être crédités quand nous réalisons des entretiens avec les familles sur le parking ?

Voilà donc un simple aperçu de nos difficultés. Bien sûr, depuis des mois nous répétons les mêmes choses et depuis des mois, nous attendons la concrétisation de certaines promesses qui ont été faites, notamment sur les conditions matérielles. Et depuis des mois déjà, nous attendons, patiemment qu'une véritable réflexion sur les conditions d'exercices, sur la prise en compte de nos spécificités, soit entreprise. Mais rien.

Vous devez également savoir que dans les différents EPM, des tentatives de déstabilisation des mouvements des éducateurs ont eu lieu : chantage aux contrats pour les personnels en situation précaire, note de service obligeant les personnels à être présents à 7h30 dans le service,...Mais l'action la plus explicite reste la tentative sur l'EPM de Marseille : les surveillants ont été « noyautés » par la Direction du SEEPM pour leur faire forcer le piquet de grève. Heureusement, la bienveillance de ces surveillants a eu pour effet d'informer en temps réel, la CGT.

Que devons nous apprendre de tout cela ? Que nous sommes et seront encore la cible de divisions et cela à des niveaux très différents. Les EPM sont isolés sur la carte traditionnelle de l'Administration Pénitentiaire comme celle de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Les éducateurs sont coupés du reste de leur administration à cause de considérations « philosophiques » sur l'incarcération des mineurs. Et surveillants et éducateurs ont du faire face à des questions insolites sur leur professionnalisme. L'erreur serait de laisser la division se jouer de nous et notre force réside bien dans le fait que nous sommes la pierre angulaire du fonctionnement. Grâce à notre expérience, nous avons fait que nous sommes encore tous debout. Mais pour combien de temps encore ?

Aussi nous souhaitons partager avec vous, le fruit de nos réflexions et de nos décisions. De nouvelles actions vont être menées et nous nous engageons dans un mouvement dans lequel nous ne faiblirons pas. Sachez tout d'abord que ce que nous allons entreprendre, affectera notre travail et donc le votre. Mais notre volonté est bien d'être entendu par notre hiérarchie et notre administration. Pour que tout fonctionne nous avons tous fait des concessions et nous avons fait en sorte d'être des acteurs positifs de ce projet.

Aujourd'hui, il s'agit pour nous de ne plus être des éducateurs déclassés et des acteurs de seconde zone. Nous avons des compétences que nous souhaitons partager dans l'intérêt des binômes et des mineurs. Mais nous ne pouvons le faire sans revenir aux fondements même de notre identité professionnelle. Aussi de

façon très symbolique, nous pensons rendre les clés que nous avons accepté dans le seul but de faciliter la tâche de chacun. Nous sommes conscients des implications autant pour nous que pour vous. Mais c'est la seule façon pour nous aujourd'hui, de nous faire entendre et de montrer à notre hiérarchie que nous ne pouvons accepter de renier le cœur de notre métier. Ce signal est d'ailleurs dirigé autant vers notre hiérarchie naturelle que la votre. Si le projet EPM repose sur un vrai partenariat, alors aucune voix ne doit être marginale.

Nous souhaitons vivement que notre action soit comprise de vous car nous partageons un destin commun dans cette entreprise. Nous ne voulons en aucun cas mettre à mal les binômes ni même la solidarité qui nous unis. Peut être même cela pourra se concrétiser par un bureau syndical interprofessionnel déjà à l'étude. C'est pourquoi ne faisons appel à votre bienveillance et à votre compréhension, sinon à votre soutien. Et nous en aurons besoin. Nous vous invitons à continuer le dialogue fécond et respectueux qui anime nos échanges depuis le début. Et c'est ensemble que nous pourrons aller plus loin.

Amicalement

L'Assemblée des Personnels Educatifs